

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseiller : 11
En exercice : 11
Présents : 9
Votants : 9

L'an deux mil six le VINGT NEUF SEPTEMBRE à dix-huit heures trente
Le conseil municipal de St Michel-en-Brenne, dûment convoqué s'est réuni
sous la présidence de M. Guy VALET Maire.

Présents : M Guy VALET, Mme Henriette DUBUC, M Michel GUILLOT, M.
Jean-Michel BUTARD, Mme Nathalie LEBLANC, MM Dominique
CORMIER, Roland Truffier, Thierry MORISSE, Eric BIDAULT.

Absents excusés : Melle Annick BOUTARD, Louis de ROHAN de CHABOT.
Secrétaire de séance : Nathalie LEBLANC
Date de convocation : 21 septembre 2006

OBJET : LIGNE GRANDE VITESSE

LIMOGES-POITIERS

Délibération n° 24/2006

Monsieur le maire donne lecture au conseil municipal du courrier du Sénateur François GERBAUD et du Président du Conseil Général Louis PINTON, daté du 5 septembre 2006, relatif au projet de ligne à grande vitesse Limoges-Poitiers.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- rappelle que l'Indre, s'appuyant sur l'expertise des chambres régionale et départementale de commerce et d'industrie, a déjà fait connaître sa position sur les aménagements ferroviaires nécessaires à son territoire,
- estime que la création d'une ligne grande vitesse Limoges-Poitiers risquerait de reléguer la voie Châteauroux-Paris au niveau secondaire et, en terme d'aménagement du territoire, de laisser de côté l'ensemble des départements du grand centre soit près d'1,8 millions d'habitants.
- demande la grande vitesse entre Limoges et Paris par Châteauroux, avec l'amélioration et la modernisation de la voie et l'interconnexion de cette ligne au réseau TGV irriguant l'Europe du Nord et de l'Est, gage d'un raccordement aux grands pôles de développement économique

Reçu à la SOUS-PRÉFECTURE
DU BLANC (Indre)

Pour copie conforme,

Le Maire,

Le

11 OCT 2006

Certifié exécutoire le 10 octobre 2006
compte tenu de sa transmission
en Sous-Préfecture le 10 octobre 2006
Le Maire,

